

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-5461						
OBJET	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1976 pour les services de soutien des licences Oracle pour les bases de données Oracle pour une période de 16 mois, via le ministère de la Cybersécurité et du Numérique							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1976 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts								
<p>Actions : OCTROI</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-1976 Montant : 344 723,80 \$ Mode de sollicitation : EXE-Exemption Type de contrat : Acquisition de biens Durée du contrat : 16 mois Récurrence : Oui Résultat : Ministère de la Cybersécurité et du Numérique : 344 723,79 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'innovation et des technologies</p>								
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-12-06</td> <td>CM-20221206-1054</td> <td>OCTROI - CONTRAT DOS-1371</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Seta Topouzian</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'octroyer le contrat DOS-1371, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le renouvellement des services de soutien de licences Oracle pour l'année 2023, via le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le tout selon les termes et conditions de son offre de services:</p> <p>Ministère de la Cybersécurité et du Numérique 259 128,02 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-5295)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-06	CM-20221206-1054	OCTROI - CONTRAT DOS-1371
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-12-06	CM-20221206-1054	OCTROI - CONTRAT DOS-1371						

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-5461
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Depuis mai 2006, le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), maintenant nommé ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), gère l'acquisition et la facturation du soutien des licences Oracle. La Ville a conclu une entente en 2006 avec celui-ci pour les services de soutien de ces licences. Depuis 2006, le contrat a été renouvelé sur la base du prix initial avec indexation annuelle.</p> <p>Pour 2023, le ministère de la Cybersécurité a renégoié avec Oracle afin de renouveler leur contrat et cela a entraîné une modification des dates de début et de fin de contrat passant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année au 5 mai au 4 mai de chaque. En conséquence, le contrat de la Ville pour 2023 est finalisé et payé et s'est terminé au 31 décembre 2023. Cependant, pour la période de transition (du 1er janvier au 4 mai 2024) et la nouvelle souscription (soit du 5 mai 2024 au 4 mai 2025), la Ville doit mettre place une nouvelle entente globale de services incluant une liste de services décrite à l'annexe 17 et basée sur la consommation de l'année précédente, soit avril 2023. Par la suite, le contrat de soutien sera renouvelé automatiquement et les prix seront ajustés annuellement en fonction de la consommation réelle.</p> <p>Mode d'adjudication: gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes.</p> <p>Pour la période de transition soit du 1er janvier 2024 au 4 mai 2024: 84 638,85 \$ (incluant TPS et TVQ) Pour la période du renouvellement du 5 mai 2024 au 4 mai 2025: 260 084,95 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Ministère de la Cybersécurité et du Numérique: 344 723,79 \$ (incluant TPS et TVQ)</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Nature de la dépense et montant prévus au budget 2024.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>Conformément à l'article 573.3.2 de la Loi sur les cités et villes: « Toute municipalité peut se procurer tout bien meuble ou tout service auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales ou, selon le cas, auprès du ministre de la Cybersécurité et du Numérique ou par leur entremise.</p> <p>Toute municipalité peut conclure un contrat de gré à gré avec tout fournisseur ou prestataire de services infonuagiques qui est partie à une entente-cadre conclue avec le ministre de la Cybersécurité et du Numérique...»</p> <p>L'octroi de la soumission respecte le règlement sur gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1976, pour une période de 16 mois, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de soutien des licences Oracle pour les bases de données Oracle, le tout selon les termes et conditions de son entente globale de services 2023-065005 et l'annexe 17 :</p> <p>Ministère de la Cybersécurité et du Numérique : 344 723,80 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>(CT:1773838)</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente globale de services 2023-065005 et l'annexe 17.</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-5461
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1773838 Coût estimé affectant l'année en cours : 236 084,08 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s)		
Répartition de la dépense nette annuelle		
2024 236 084.08 \$ 2025 78 694.69 \$ -----		
Total 314 778.77 \$		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
_____ LEFEBVRE, Madame LISON (54347)		_____ 2024-01-15
Trésorier		AN - MS - JR